

TRAVAIL EN HAUTEUR - PORT DU HARNAIS



● Présentation de la formation

Notre formation vise à appréhender le travail en hauteur en toute sécurité, en assurant une utilisation en toute sécurité du harnais.

Ce programme de deux jours comprend une partie théorique portant sur la réglementation relative de vos travaux en hauteur. Vos stagiaires découvriront également l'ensemble des EPI et des équipements qu'ils peuvent être amenés à utiliser. Lors de la partie pratique, vos collaborateurs maîtriseront le fonctionnement des dispositifs de protection antichute et les motifs de leur emploi, conformément à la réglementation.

A l'issue de la formation, vos professionnels sauront utiliser le matériel le plus adapté à chaque type de situation.

● Objectifs de la formation

- Maîtriser la réglementation relative au travail en hauteur et au port du harnais obligatoire.
- Déterminer les risques liés à une opération de travail en hauteur afin d'assurer sa sécurité et celle de son équipe.
- Réaliser ses missions en toute sécurité, utiliser le harnais, les EPI et entretenir son matériel.
- Identifier et prévenir les risques liés aux travaux en hauteur.
- Apporter des solutions techniques, organisationnelles et humaines dans le respect des principes généraux de prévention.
- Maîtriser la réglementation et les obligations relatives au travail en hauteur.



LES PLUS DE LA FORMATION

Intervention dans toute la France Métropolitaine.

Formation établie en fonction des spécificités de vos métiers.

Modulable en fonction de vos demandes.

Conforme aux exigences de l'INRS.

Partenaire de votre région, favoriser le local (RSE).

Un livret stagiaire pour chacun de vos collaborateurs.

Devenir proactif dans votre démarche de prévention.

INFO' PRATIQUES



PRÉREQUIS ET PUBLIC CONCERNÉ

**L'ensemble de votre personnel
Aucun prérequis n'est demandé**



DURÉE

2 jours, soit 14 heures



LIEU ET DATE

**Dans vos locaux
Dates sur demande**



DÉLAIS D'ACCÈS

**Prise en charge sous 24 h
Accès à la formation soumis à un délai de 15 jours**



MODALITÉS

Disponible sous format présentiel



TARIF

Sur demande
Intra-entreprise : à partir de 800 € / Groupe

Devis sous 24 h

● Ressources pédagogiques

- Exercices pratiques sur plateau technique.
- Apports théoriques et pratiques.
- Echanges sur les bonnes pratiques.
- Etude de cas. Exercices pratiques.
- Support de cours. Livrets stagiaires. Evaluations.
- Tableau interactif, ordinateur, rétroprojecteur.
- Power point, médias d'interprétation.

● Modalités d'évaluation

- Cas concrets et entretien avec le formateur.
- Questionnaires de positionnement/ intermédiaire/ fin de formation.

● Validation de la formation

- Attestation de fin de formation



RENOUVELLEMENT

Nous préconisons une mise à jour de votre formation port du harnais et travail en hauteur **tous 5 les ans.**



Maîtriser la réglementation liée au travail en hauteur et au port du harnais :

Panorama du contexte réglementaire (directive européenne 89/391 - 89/686 - 89/656, loi du 31 décembre 1991, décret du 11 janvier 1993, etc.).

- Focus sur les obligations de l'employeur et du salarié.
- Respecter les principes de prévention, les statistiques et l'évaluation des risques.

Connaître la notion de marquage CE, les normes et la procédure de vérification des EPI :

- Respecter la déclaration de conformité.
- Exemples de marquage CE.

Respecter la fréquence des vérifications périodiques des EPI (équipement de protection individuelle).

Retour sur la notion de chute et de physique :

Apprentissage des lois scientifiques : la force de choc et loi de Newton.

Appréhender les notions de facteurs de chute et d'effet pendule.

Comprendre ce qu'est le tirant d'air et réaliser son calcul.

Maîtriser l'utilisation des équipements de protection individuelle (EPI) :

Identifier les différentes protections collectives, les échelles, les escabeaux, les échafaudages, les nacelles.

Présentation des différents EPI spécifiques au travail en hauteur, vérifications, entretien, stockage.

Connaître les différents types de harnais anti-chute et leurs caractéristiques.

- Connaître la composition du harnais.
- Intégrer la nomenclature.
- Visualiser les caractéristiques du harnais et de protection contre les chutes.

Apprendre les différentes techniques utilisées dans le cadre de travaux en hauteur (retenue, maintien au travail, antichute).

- Les systèmes d'arrêt des chutes, les liaisons anti-chutes.
- Les absorbeurs d'énergie et les longes.
- Les connecteurs et sangles d'ancrage.

Méthode opérationnelle : formation pratique port du harnais obligatoire :

Analyse du site : choix des équipements du technicien, contrôle avant utilisation du matériel et réglage du harnais.

Déterminer le choix des EPI en fonction de la situation : longes, antichute à rappel automatique, coulisseau.

Savoir réaliser des déplacements verticaux et /ou horizontaux.

Réaliser la prévention des risques professionnels dans le cadre du travail en hauteur :

Qu'est-ce que le travail en hauteur ? Définition.

Savoir identifier les principes généraux de prévention.

Appréhender la notion de risque avec le travail en hauteur.

- Retour les statistiques d'accident du travail, les indices de fréquence et le coût.
- Modélisation du phénomène "accident".

Mise au point sur la réglementation sur le travail en hauteur :

- Etude de la conception des lieux de travail et des travaux temporaires en hauteur.
- Prendre des dispositions spécifiques aux travaux de bâtiment et de génie civil.
- Etudier le cas du défaut de protection contre les chutes de hauteur.
- Evaluer l'aptitude au travail en hauteur, les compétences et la formation des intervenants.

Mener une campagne de prévention des chutes de hauteur :

Identifier les situations de travail à risques lors des travaux en hauteur.

Savoir assurer la préparation de son intervention.

Identifier la conduite à tenir en cas de situations dangereuses :

- Focus sur les causes et conséquences d'une chute.
- Focus sur les solutions techniques, organisationnelles et humaines pour limiter les risques.

● Accessibilité

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation.

● Références réglementaires

L'article R4323-104 du Code du travail impose en effet le port du harnais. La formation doit être axée sur le type de travail des professionnels de l'entreprise : toitures, éoliennes, etc. Hormis le harnais, l'ensemble des systèmes anti-chutes pouvant être mis en place seront évoqués lors de cette formation.

● COVID-19

Pour la sécurité de tous, nous suivons scrupuleusement le protocole mis en place par le ministère du travail, ainsi que le guide des pratiques sanitaires du secteur de la formation professionnelle dans le contexte de pandémie du COVID-19. Nous vous fournissons donc un process spécifique, et vous garantissons une sécurité optimale de vos stagiaires durant la formation.

NOUS CONTACTER



03.20.910.306



formation@acxconseil.fr



www.acxconseil.fr



Organisme de formation certifié QUALIOPI et OPQF, référencé par la DREETS, l'INRS et la CARSAT.